COMPTE-RENDU AUDIOCONFÉRENCE DU 26/11/2021 :

Une audioconférence entre la Direction et les organisations syndicales (OS) du département s'est tenue ce vendredi 26 novembre 2021. Vous trouverez ci-dessous les points abordés.

***

- **Situation COVID-19 à la DDFiP 77 :**

Au 25 novembre 2021, les statistiques font apparaître, dans notre Direction, 4 cas COVID confirmés.

La Direction nous a rappelé que la suspension du jour de carence en cas d'arrêt de travail pour cause de COVID-19 est maintenue jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour le moment la Direction Générale n'a pas demandé aux Directions d'effectuer d'autres statistiques que le recensement des cas avérés de COVID-19, de cas contact ou d'agent·es en ASA.

- **Crise sanitaire – annonces du gouvernement :**

Suite aux annonces gouvernementales du 26 novembre 2021, la Direction Générale va adresser ce jour un courriel à l'ensemble des agent·es. Ce courriel reviendra sur les nouvelles mesures annoncées. Par la suite le secrétariat Général va également communiquer afin de faire un rappel sur les mesures sanitaires.

Pour le moment il n'y a pas de changement sur les mesures mises en œuvre à la DDFiP, le port du masque était déjà obligatoire aussi bien pour les agent·es que pour les usager·ères. Les jauges pour les accueils ne changent pas.

À l'approche des fêtes de fin d'année, la Direction indique qu'au vu de la situation sanitaire qui se dégrade, il n'est pas dans l'air du temps d'organiser des moments de convivialité dans les services.

La Direction rappelle que les agent·es peuvent bénéficier d'une demi-journée d'absence pour effectuer le rappel du vaccin, c'est également le cas pour la vaccination des enfants.

La Direction nous indique que les stocks de gel et de lingettes sont suffisants et que début décembre un recensement allait être effectué pour faire remonter nos besoins en masques auprès de la Préfecture.

Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction si les nouvelles mesures concernant la restauration en entreprise à compter du 29 novembre avaient été transmises aux gestionnaires de ses restaurants et cantines, à savoir le retour du 8m^2 par personne et la distance de deux mètres entre chaque personne. La Direction nous répond qu'ils n'avaient pas connaissance du retour de ces mesures mais que dès qu'elles seront données par le SG elles seront bien sûr transmises aux gestionnaires des restaurants et cantines en vue de leur application.

- **Sécurité – les vigiles :**

Lors du CHSCT du 8 novembre 2021 Solidaires Finances Publiques avait interrogé la Direction sur l'absence du vigile les après-midi sur le site de Meaux alors qu'il était présent auparavant, sans obtenir de réponse de sa part. Par mail du 17 novembre, nous avons relancé la Direction en demandant la présence d'un vigile sur l'ensemble des sites pour assurer la sécurité des agent·es effectuant les accueils sur rendez-vous qui se trouvent isolé·es de leur service.

La Direction nous avait alors répondu qu'elle n'envisageait pas de recourir à une prestation de vigiles les après-midi sur Meaux ou sur les autres sites. Le délégué sécurité veille avec les gestionnaires de site au respect des consignes de sécurité qui sont aussi l'affaire de tous les agents du site. Au besoin un deuxième agent·e peut accompagner l'agent·e en charge du rendez-vous pour l'accueil de l'usager·ère.

Aujourd'hui lors de l'audioconférence, la Direction a ajouté que le budget 2022 ne lui permettrait certainement pas de maintenir les vigiles sur l'ensemble des sites. Elle va devoir réfléchir dès le début de l'année 2022 sur quels sites les vigiles devront absolument être maintenus comme la trésorerie Seine-et-Marne Amendes. Pour les autres sites elle va certainement devoir choisir des périodes précises de présence de vigiles, par exemple lors des campagnes déclaratives ou échéances.

Elle nous a également indiqué que dans le cadre du plan vigipirate les sacs des usager·ères pouvaient être vérifiés et que les agent·es de la DDFiP étaient habilité·es à la vérification visuelle des sacs.

Solidaires Finances Publiques a répondu à la Direction que les agent·es de la DDFiP n'étaient pas des agent·es de sécurité et que la vérification visuelle des sacs n'était pas dans leur attribution, même dans le cadre du plan vigipirate. Nous avons évoqué le paradoxe de la Direction qui nous dit que nous sommes dans un niveau vigipirate élevé et qui laisse les agent·es gérer seul·es ces accueils sur rendez-vous, rien ne garantit leur sécurité. La Direction nous dit être preneuse de problématiques pratiques sur le sujet mais pas théoriques ! Nous avons alors indiqué qu'il était préférable d'anticiper, il vaut mieux prévenir que guérir… Solidaires Finances Publiques 77 invite donc tou·tes les agent·es confronté·es à ces situations à nous faire remonter leurs interrogations.

- **Accueil dans nos centres :**

Durant le mois d'octobre 2021, le nombre d'usager·ères reçu par nos services a augmenté significativement, avant de diminuer à la mi-novembre.

Beaucoup de contribuables se sont déplacés pour le paiement de la taxe audiovisuelle. La Direction précise que tous les paiements en espèces doivent être réalisés chez les buralistes. En revanche, il ne faut pas renvoyer un·e usager·ères souhaitant réaliser un paiement en CB.

Aucun chiffre concret ne nous a été communiqué, si ce n'est une comparaison de l'accueil physique entre 2020 et 2021 à la même période ; pour 2020 ce 2 120 usager·ères reçu·es, et pour 2021 : 3 258.

Concernant les e-contact, au 17 novembre, 5076 demandes (sans comptabiliser celles de la Trésorerie Amendes) étaient en attente de traitement, il y a eu un peu de retard dans le traitement à cause du pont naturel du 12 novembre. Et la Direction d'ajouter comme observation : « ça augmente vite les stocks ! », bienvenue dans la réalité des agent·es !

- **Remboursement des 15 € pour la mutuelle :**

À compter du 1er janvier 2022, il y aura une prise en charge à hauteur de 15€ pour la mutuelle. Pour les agent·es adhérent·es à la MGEFI pour qui la cotisation est « précomptée » (c'est-à-dire déduite de la fiche de paye) il n'y aura rien à faire. Pour les autres, ils devront transmettre via leur espace « Agent » le formulaire de demande de remboursement, ainsi que l'attestation. En cas d'indisponibilité de l'application, cet envoi pourra se faire par courriel ou par courrier au service RH. Pour une prise en charge dès le mois de janvier, les demandes doivent être envoyées au plus tard le 17 décembre 2021. Passé cette date, la prise en compte sur la paye n'interviendra qu'au mois de février avec un effet rétroactif au 1er janvier 2022.

- **Ponts naturels :**

La Direction nous a indiqué qu'une note de la DG avait été envoyée à toutes les Directions concernant les ponts naturels. Cette note rappelle notamment que les ponts naturels ne sont pas obligatoires d'autant plus en période de forte charge de travail. Pour l'année 2022, il y a 3 dates qui pourraient être définies comme ponts naturels, or une de ces dates tombe pendant la campagne déclarative. Il est donc fort probable que pour l'année 2022, seuls deux ponts naturels soient proposés par la Direction, à savoir le 15 juillet et le 31 octobre. Ce sujet sera abordé lors du premier CTL de l'année 2022.

- **Prochain CTL :**

Le prochain CTL est prévu pour le 11 janvier 2022 en première convocation avec pour ordre du jour :

  - Les suppressions d'emploi au 1er janvier 2022
  - Les ponts naturels 2022
  - Le transfert de la taxe d'urbanisme vers la DGFiP
  - La réorganisation de la Direction
  - La présentation de Vox usagers

- **Déploiement de la ToIP : explication**

La ToIP est un système qui raccorde le téléphone à internet et non plus au réseau cuivré d'Orange.

En effet, Dans le cadre de l'abandon par orange des lignes cuivrées, la DDFiP doit procéder à la bascule de la téléphonie de tous les sites vers la ToIP avant fin 2024. Pour l'année 2021, 3 sites étaient concernés par ce déploiement : Savigny-le-Temple (bascule terminée), Roissy-en-Brie (bascule prévue le 27/01/2022), Meaux (bascule prévue 1er trim. 2022).

Pour l'année 2022, la Direction a proposé au bureau SI2 le déploiement pour 5 sites : Provins,

Coulommiers, Montereau, Melun cité et Fontainebleau.

D'après la Direction, cette bascule d'un système à l'autre est assez compliqué à mettre en place, car elle nécessite une adaptation de notre réseau téléphonique interne.

La ToIP devrait permettre plus de souplesse dans la gestion des standards et dans la bascule des communications. « C'est le futur ! » (sic)

- **Mouvement local des Inspecteurs stagiaires :**

Le 17 novembre, la Direction a publié sur Ulysse 77 le mouvement local des inspecteurs stagiaires. Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction de nous faire un point sur ce mouvement local.

La Direction nous a indiqué qu'il y avait eu 4 changements par rapport à la première publication de ce mouvement et que l'ensemble des stagiaires avaient obtenu satisfaction, au moins concernant la résidence demandée.

Sachant qu'il n'y avait que 7 postes vacants pour 22 arrivées, Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction de nous indiquer par mail quelle était la situation de chaque stagiaire (titulaire du poste ou ALD Local). La Direction nous a répondu qu'elle allait nous communiquer cette information.

- **Fonds dédié à l'amélioration du cadre de vie :**

Dans le cadre du protocole portant sur la reconnaissance de l'engagement des agentes et agents de la DGFiP signé par les organisations syndicales représentatives, un fonds de 10 millions d'euros a été obtenu pour répondre à des besoins locaux en matière d'amélioration des conditions de travail jamais ou rarement satisfaits par l'administration. Solidaires Finances Publiques a demandé à la Direction si elle connaissait le budget qui allait être alloué à la DDFiP 77 pour ce fonds. La Direction nous a indiqué qu'elle n'avait pas encore eu communication de l'enveloppe budgétaire qui serait allouée à notre Direction. D'après nos informations, le budget alloué à la DDFiP 77 devrait être de 146 860 €.

La Direction ne va pas tarder à lancer une campagne de recensement auprès des agent·es afin d'obtenir leurs suggestions pour l'utilisation de ce fonds.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce fonds alloué devra faire l'objet d'un débat large au plan local (agent·es, organisations syndicales, Direction…) permettant le recensement des besoins en matière d'amélioration des conditions de travail. Les crédits seront alloués entre les divers projets qui tournent autour de 4 axes :

- cadre de vie au travail,
- démarche éco-responsable,
- sensibilisation aux innovations,
- responsabilité sociale de la DGFIP.

À l'issue de ce recensement, se tiendra un Comité Technique Local dédié lors duquel les organisations syndicales représentatives locales seules participeront au vote de chaque projet, l'administration ne prenant pas part au vote lors de ce CTL.

- **Travaux à Montereau et nuisances :**

Solidaires Finances Publiques est intervenu auprès de la Direction le 24 novembre concernant le SIE de Montereau. En effet, ce jour-là des travaux étaient en cours dans le service et les agent·es subissaient des nuisances sonores et respiraient de la poussière. Lors du contact avec la Direction nous avions appris que l'assistante de prévention n'était pas au courant de ces travaux ! Par conséquent elle n'avait pas pu s'assurer que les mesures de prévention avaient été prises.

Pour rappel, la semaine précédente, ayant été informé des travaux en amont, le Responsable de Service avait pu mettre en place une organisation particulière pour que les agent·es ne subissent pas de désagréments.

Lorsque nous sommes revenus sur le sujet aujourd'hui, la Direction nous a indiqué qu'il s'agissait de travaux d'installation de la climatisation et que les travaux ne pouvaient se faire sans bruit. Solidaires Finances Publiques a indiqué qu'au-delà du bruit, face auquel nous ne sommes pas toutes et tous égaux, les agent·es avaient dû travailler dans une ambiance poussiéreuse. Nous avons demandé, qu'à l'avenir, tous les travaux dans le département soient anticipés au maximum afin d'améliorer les Conditions de Vie au Travail. De plus nous avons demandé que l'assistante de prévention en soit informée afin qu'elle

puisse, en lien avec les acteurs de prévention, exercer convenablement ses missions.

- **Planning des congés :**

A l'initiative d'une organisation syndicale, le sujet des plannings de congés prévisionnels a été abordé afin d'alerter sur ces plannings portant sur 3 à 5 mois à l'avance en demandant de la souplesse et de la tolérance dans leur mise en œuvre. La Direction a indiqué qu'il s'agissait là de plannings prévisionnels servant d'outil de gestion pour une visibilité sur un trimestre mais qu'ils n'étaient en aucun cas définitifs.

Solidaires Finances Publiques a ajouté que dans la pratique lorsque les plannings sont faits, il devient très difficile de les modifier. La Direction a indiqué qu'elle ferait un rappel à l'ensemble des responsables de service sur le sujet.

***

Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition

si vous avez des questions ou difficultés.

***

Contacts :
@ : solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr
☎ : Laureen GABORIT : 06.14.26.81.75 - Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24

Retrouvez-nous également :
Notre site local : https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/
: solidaires finances publiques 77